



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plateforme Parcoursup

Question au Gouvernement n° 923

Texte de la question

PLATEFORME PARCOURSUP

M. le président. La parole est à Mme George Pau-Langevin, pour le groupe Nouvelle Gauche.

Mme George Pau-Langevin. Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, il y a quelques mois, vous nous avez présenté votre réforme Parcoursup comme la solution idéale aux difficultés d'affectation des étudiants dans les universités. Mon groupe avait exprimé ses interrogations sur le processus mis en place et sur l'application à marche forcée d'une réforme encore inaboutie. Il fallait, toutes affaires cessantes, mettre un terme au processus d'admission post-bac – APB –, au motif que, dans un certain nombre de cas très limités, il était procédé à un tirage au sort entre des candidats aux profils similaires.

L'entrée en application de votre réforme a donné lieu à des réserves considérables des professeurs, qui se refusent à ce que les appréciations, qu'ils énoncent dans un but pédagogique, servent d'outil de sélection. C'est ensuite un travail supplémentaire non négligeable qui est demandé aux enseignants, dont il faut saluer la conscience professionnelle, pour trier et apprécier des dizaines de milliers de dossiers. Mais quand 6 500 candidats doivent être classés dans un ordre hiérarchique pour 65 places, ils sont départagés par un centième ou un millième de point, ce qui crée une part d'aléa difficilement maîtrisable. Désormais, en pleine période de préparation du baccalauréat, les jeunes doivent se connecter tous les jours pour voir s'ils sont passés de 3000ème à 2900ème sur la liste d'attente. Être relégués à la fin du classement porte fortement atteinte à l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes.

Comme on pouvait le craindre, les bons élèves des bons lycées sont rapidement fixés sur leur sort, mais les autres, dans les quartiers populaires, restent dans l'expectative. Quel coup on leur porte !

La plateforme Parcoursup est en train de devenir un outil de sélection à leur rencontre.

Mme Muriel Ressiguier. Très bien !

Mme George Pau-Langevin. Le président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel, a tiré l'alarme pour les jeunes de son département. Madame la ministre, quelles mesures comptez-vous prendre pour remédier à cette situation ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes NG, FI et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale.* Madame la députée, je vous remercie pour cette question très importante, puisque nous sommes en plein milieu de cette actualité, dont nous pourrions parler avec plus de certitudes et de sûreté lorsque le processus sera achevé.

L'année dernière, à la même époque, les choses étaient plus simples, puisqu'aucun élève n'avait de réponse favorable,... (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Erwan Balanant. Et oui !

M. Stéphane Le Foll. C'est faux !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...le système APB ayant commencé le 8 juin. Il est important de rétablir les choses avec toute la sérénité nécessaire, parce que, si nous visons tous l'intérêt général, nous ne chercherons pas à cultiver l'angoisse,...

M. Olivier Faure. Vous créez l'angoisse !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...nous chercherons à dire les choses comme elles le sont. L'année dernière, il y avait un système qui a été, chacun le sait, un échec. Fondé sur le tirage au sort, il avait laissé, encore à la rentrée, beaucoup d'étudiants dans des situations, pour le coup, réellement angoissantes. Frédérique Vidal a conçu, avec mon plein soutien, voilà pourquoi je vous réponds aujourd'hui, un système plus rationnel et plus humain.

M. Stéphane Le Foll. Pas du tout !

M. Erwan Balanant. Mais si !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Plus humain, parce que, contrairement à ce que vous venez de dire, ce système a mobilisé des professeurs – il y a eu deux professeurs principaux par classe de terminale – et beaucoup plus de travail sur l'orientation des élèves. Plus rationnel aussi, car, au moment où je vous parle, plus des deux tiers des élèves ont reçu une réponse favorable et déjà 200 000 l'ont acceptée. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) C'est clairement un progrès par rapport à l'année dernière.

Je vous invite à en reparler au mois de juillet, quand tout sera achevé, et je vous garantis que Parcoursup sera un très net progrès par rapport à ce que vous avez défendu. Vous défendez le tirage au sort,...

M. David Habib. Mais non !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...nous défendons l'intérêt général. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Claude Goasguen. C'est vrai !

Données clés

Auteur : [Mme George Pau-Langevin](#)

Circonscription : Paris (15^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 923

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 mai 2018](#)